



Ce motif de changement de nom de famille est il recevable ?

Par **gerardo**, le **22/10/2013** à **02:14**

Bonjour à tous, rnrnje voudrais changer de nom mais je doute de la validité des motifs que j'invoque aux yeux des autorités juridiques françaises. Je vous laisse juger avec la lettre que j'ai écrite au procureur de la République. N'hésitez pas, s'il vous plaît, à apporter de nouveaux conseils ou de nouvelles critiques, merci d'avance. (Mon nom et mon prénom ont été modifiés).rnrn Madame Le Procureur de la République, Monsieur Le Procureur de la République,rnrnJe vous prie de bien vouloir étudier ma demande de changement de mon nom de famille.rnrnJe m'appelle Gérard Slowinska et, depuis ma plus tendre enfance, je suis victime de vexations, d'humiliations et de moqueries dûes à mon nom de famille.rnrnEn effet, mon nom d'origine polonaise possède la déclinaison féminine "-ska" au lieu de "-ski", comme c'est l'usage pour les personnes polonaises de sexe masculin.rnrnDepuis que je suis né, je séjourne au moins deux fois par an en Pologne car toute ma famille, mis à part ma mère, habite dans ce pays (je voudrais signaler à l'occasion que j'ai été élevé seulement par ma mère).rnrnA cause de mon nom de famille, j'ai vécu de nombreuses situations humiliantes et blessantes. En effet, il est déjà arrivé que je me fasse plusieurs fois appelé "mademoiselle" dans certains aéroports polonais. De nombreuses personnes ont déjà eu un sourire moqueur aux lèvres en entendant mon nom de famille: par exemple un notaire, des infirmières à l'hôpital mais aussi des gens de ma propre famille.rnPar mégarde, il arrive que des personnes soient au courant de la situation et, stupéfaites, me demandent des explications que je suis obligé de fournir malgré moi et rempli d'embarras.rnrnDe plus, lorsque je séjourne en Pologne, j'évite de nombreuses situations très embarrassantes pour moi. En effet, j'évite toute situation susceptible d'engendrer des contrôles d'identité. Ainsi je ne conduis pas, je ne vais pas en discothèque ou dans tout autre endroit qui nécessite la présentation de papier d'identité.rnrnEnfin, il existe aussi un nombre restreint de personnes en France qui sont au courant du système de déclinaison patronymique polonais. Et qui, lorsqu'elles entendent mon

nom se moquent de moi, tout ceci me fait beaucoup souffrir.

J'ai 20 ans, je suis actuellement étudiant en droit, et fort de mon niveau en polonais (je suis parfaitement bilingue franco-polonais), je souhaiterais partir en Erasmus en Pologne un an mais également et surtout exercer une profession liée entre la France et la Pologne.

Dans ces circonstances, porter un nom de famille à déclinaison féminine me paraît être un véritable préjudice à ma future carrière professionnelle en lien avec la Pologne.

C'est pourquoi, Monsieur le Procureur de la République, je sollicite de votre haute bienveillance afin de m'accorder l'autorisation de changer Slowinska en Slowinski.

Vous trouverez ci-joint une copie intégrale de mon acte de naissance, une copie du livret de famille, un extrait de mon casier judiciaire ainsi que des exemplaires de mon annonce publiée dans le Journal Officiel et dans un journal d'annonces légales, comme la loi l'exige, mais aussi des certificats de ma présence sur le territoire polonais.

Persuadé que vous serez sensible à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, mes salutations les plus distinguées.